

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

DATE	05 10 2024	LIEU	VISIOCONFERENCE
PRESENTS	Jean DARTRON, Lucien GALVANI, Guy MANETTE, Elin ELIE, Sylvia SERMANSON, Jean-Charles ALCOOL, Yohann SELBONNE, Eric NESTAR, Thierry COLOMBO, Teddy FLEREAU, Gérard PINSON, Jocelyn MARTIAL		
EXCUSES	Rodrigue SAINT VAL, Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Philippe MAQUIABA		
ABSENTS	Mickael MERABLI, Catherine AZEDE, Stéphane ZAMORE, Victoire RAMLALL, Bruno EDOM		
INVITES	Fabrice THOMAS BABEL, Thierry MONTAGNE, Steve ZABEAU		

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Président ouvre la séance à 11h40, et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce conseil de Ligue (CDL).

Le Président donne la parole au Secrétaire Général (SG) qui donne lecture de de l'ordre du jour.

Point 1 – Présentation des évolutions du contrat d'objectifs de la REGION GUADELOUPE (Directeur)

Le Directeur présente au CDL les évolutions votées par la collectivité régionale dans le cadre du contrat d'objectif avec les Ligues et comités. Après échanges et débats, le CDL remercie le directeur pour sa présentation et prend acte de ces mesures qui vaudront pour la une période de 4 ans.

Point 2 – Activité ETR (DTR)

- **Convention cadre entre la Ligue et la Mission Locale de la Guadeloupe** : le DTR fait retour au CDL des échanges initiés avec les équipes de la Mission Locale de la Guadeloupe visant à la signature d'une convention cadre. L'objectif étant d'identifier, au sein des clubs, les jeunes de 16 à 25 ans en décrochage scolaire et de leur proposer un parcours de professionnalisation via l'acquisition de compétences et d'expériences professionnelles. La Ligue jouera le rôle de hub et de facilitateur entre les clubs et la Mission Locale.

Le CDL prend note et se félicite des avancées réalisées par le biais de cette démarche qui couvrira tous les territoires y compris les Îles du Sud. Le Vice-Président G. MANETTE et le Trésorier Adjoint J. MARTIAL insistent sur le fait que par cette action la Ligue va être encore plus présente dans le champ social. La Vice-Présidente Sylvia SERMANSON note que cela apportera également une solution qui pourra être proposée par les clubs à leurs jeunes joueurs

- Planning déploiement du Plan Futsal (actions et planning) : après avoir rappelé que ces actions s’inscrivaient dans le prolongement des travaux du groupe projet futsal, le DTR présente les actions de qui seront mise en œuvre dans les prochains mois (concours du jeune futsaleur, venue d’un entraîneur national, F. MOREL, avec un volet formations et une table ronde avec les clubs et les arbitres). Le CDL prend note de ces informations et remercie le DTR pour sa présentation. Le Vice-Président Y SELBONNE et la Vice-Présidente S. SERMANSON font un retour sur la présentation qui a été faite aux clubs lors d’une visio-conférence et indiquent la forte attente qui a pu être exprimée.
- Venue d’entraîneurs nationaux : le DTR informe de la venue dans le cadre des interligues qui seront entièrement organisées en Guadeloupe de P. PROVOST (spécialiste du football féminin), de Y. RADET (spécialiste du football masculin) Outre leurs actions durant les interligues, des échanges et des partages d’expériences avec les éducateurs de Guadeloupe seront organisés avec le concours de l’Amicale des éducateurs. Le CDL prend note et se félicite de cette initiative qui vise à apporter une l’expertise supplémentaire à nos éducateurs.
- Informations sur le projet de la Section Sportive Scolaire (SSS) du collège de Port-Louis : le DTR informe le CDL que des échanges ont été initiés avec le collège de Port- Louis en vue d’y installer une SSS dès la saison prochaine. Le CDL prend note et se félicite de cette initiative qui concoure au maillage du territoire.

Point 3 – Préparation de la fenêtre de CNL d’octobre (Président)

Le Président rappelle le calendrier des deux rencontres de CNL contre la MARTINIQUE, et informe le CDL du planning et des modalités retenues par le sélectionneur pour ces rencontres. Le CDL prend note des informations données et remercie le Président.

Point 4 – Point arbitre futsal (Y. SELBONNE)

Le Vice-Président Y SELBONNE fait état des revendications portées par les arbitres de futsal visant à voir leur indemnité de matchs réévaluées. Après échanges et débat le CDL valide à l'unanimité des membres présents la mise en place d'un groupe de réflexion ad hoc qui aura à analyser le sujet dans sa globalité y compris pour le football à 11. Dans l'intervalle le quantum des indemnités reste identique. Le Président charge le VP G. MANETTE et le VP Y SELBONNE de rencontrer une délégation d'arbitres futsal pour leur faire part de cela et leur confie la composition du groupe projet.

Point 5 – Point sur championnats U19 R1 et U19 R2 (Secrétaire Général)

Le Secrétaire Général reporte au CDL les demandes de désengagements qui ont été reçus de certains clubs après la clôture des engagements. Le SGA T. FLEREAU expose la position de la Commission Régionale de Gestion des Calendriers et des Compétitions (CRGCC) qui était défavorable. Après échanges et débats le CDL entérine et confirme (avec abstention de Gérard PISON car directement concerné par la décision) l'avis défavorable porté par la CRGCC.

Le Président demande au SG :

- d'écrire aux clubs concernés pour les informer en sus du PV du CDL
- d'écrire à l'ensemble des clubs afin de leur indiqué le démarrage à venir des championnats U19.

Le SG prend bonne note et va prendre en charge comme demandé.

Point 6 – Coupe de France Féminine (CFFF) / Phase inter -régionale (Président)

Le Président précise la formule qui a été retenue pour la phase inter-régionale de la CFFF :

1/2 finale : Guyane / Guadeloupe ou Martinique (en fonction du tirage au sort qui aura lieu durant la semaine de CNL).

Date prévisionnelle de la ½ finale : 3/11/2024 (sous réserve).

Finale : si Guyane qualifiée, elle se déplace chez l'exempt de la ½ finale.

Si l'équipe adverse gagne, elle reçoit sur son territoire l'équipe exemptée de la 1/2 finale.

Date prévisionnelle de la finale : 9 ou 10/11/2024 (sous réserve).

Le cahier des charges et les modalités de prises en charge financière des équipes seront validés par les Ligues dans les prochains jours.

Le CDL prend bonne note des informations données par le Président.

Point 7 – Questions diverses

- Diffusion des compétitions LGF : Le directeur fait le point sur le plan de diffusion des compétitions de la Ligue qui traduit la volonté de la Ligue de voir valoriser toutes ses compétitions.

Il énonce ainsi les 3 axes médiatiques qui sont retenus :

- Guadeloupe la 1^{ère} : Multiplex mensuel R1 VITO
- Total Sport International : R1 VITO, R2, R3, R1 SIAPOC, Compétions de jeunes
- Karu Dreams: Long Horn Futsal, R1 Futsal Feminine

Ces accords permettront d'offrir de la visibilité à toutes nos compétitions et toutes nos catégories.

Le CDL remercie le directeur et prend note des informations données. Le Président demande au SG d'écrire aux clubs afin de les informer dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14H00.

Le Président

Jean DARTRON



LIGUE GUADELOUPEENNE
DE FOOTBALL



Resyonéman ten nou !